



**hydratec**

# **Evry Centre Essonne Conventions de déversement d'eaux non domestiques**



Vue d'Evry Centre Essonne

**Client**

Communauté d'Agglomération d'Evry.

**Missions similaires**

SIARE Etampes (91).  
Ville de Pithiviers (45).  
C.C.H.V.O (60).  
Ville de Romilly (10).  
MIN de Rungis (94).

**Partenaire financier**

Les Agences de l'Eau.

**Années**

1999 à 2005.

**Objectifs**

Élaboration des autorisations et des conventions spéciales de déversement pour la régularisation des branchements d'eaux usées non domestiques.

«*Tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel* »

«*L'autorisation fixe suivant la nature du réseau à emprunter ou des traitements mis en oeuvre, les caractéristiques que doivent présenter ces eaux usées pour être reçues* ». Article L1331-10

La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne accueille 5 500 établissements privés ou publics. La zone de collecte des rejets d'eaux usées associée est très étendue avec plus de 220 km de canalisation dont la grande majorité a pour exutoire une station d'épuration de capacité 250 000 EH.

La Communauté d'agglomération a effectué depuis 1997 une démarche de régularisation vis-à-vis des rejets non domestiques. Elle a créé un zonage des risques et identifié 450 établissements importants pour l'assainissement.

Au cours de programmes pluriannuels d'action, c'est plus de 120 établissements qui ont été pris en compte avec la mise en œuvre d'un accord mutuel de déversement et d'acceptation des rejets ainsi que de transparence de l'information (incident, accidents dysfonctionnement, changement d'activité,...).

**Missions d'hydratec**

- Sensibilisation des industriels à la réglementation des rejets à l'égout.
- Audit technique des activités industrielles.
- Rédaction d'un compte rendu personnalisé.
- Assistance à la rédaction de conventions spéciales de déversement.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération



**hydratec**

Paris  
Paris Sud  
Paris Ouest  
Lyon  
Angers  
Toulouse  
Vitrolles



Audit technique industriel

**Une approche personnalisée**

Les conventions de déversement reposent sur une analyse selon trois axes :

- une approche personnalisée de chaque établissement industriel par des ingénieurs formés aux process industriels,
- une sensibilisation des établissements à la problématique générale EU et EP.
- Une approche interne (activité) et externe (réseaux) permettant d'établir un document cartographique évolutif.